



**Dans un post publié hier sur sa page facebook, le lanceur de mensonges Boris Bertolt, oui encore lui, a déclaré qu'il s'oppose aux 55 milliards pour lesquels le président de la République vient de signer un décret habilitant le ministre de l'Economie à signer une convention de crédit avec la Standard Chartered Bank de Londres et la Bpi France pour achever les travaux du Complexe sportif d'Olembé.**

n réalité, je plains le sort de ceux qui considèrent que ce Monsieur fait encore du journalisme. Encore qu'il faut savoir s'il l'a déjà fait un jour, tant il est passé maître dans la désinformation. Au moins, il nous permet une fois de plus de venir édifier l'opinion sur le coût réel de la plus grande infrastructure sportive jamais réalisée en Afrique centrale. Je tiens d'abord à lever certaines équivoques qui sont volontairement entretenues dans l'espace public dans le but de tromper l'opinion sur ce qui se fait à Olembé. En rappel, le président de la République a décidé de doter notre pays de deux complexes sportifs, l'un à Japoma (Douala) et l'autre à Olembé (Yaoundé). Il ne s'agit pas de stades, mais bien de complexes comprenant plusieurs modules.

Celui d'Olembé comprend, un stade couvert de 60 000 places, un hôtel cinq étoiles de 70 chambres, un centre commercial, un gymnase, une piscine olympique, un musée, trois salles de cinéma et d'autres infrastructures pour le tennis, le basketball, le handball et le volleyball, le tout sur 35 E hectares. Le coût total du projet étant de 163 milliards de Fcfa, financé par la banque publique italienne San Paolo. Les travaux sont alors réalisés par l'entreprise Italienne Gruppo Piccini.

En 2017, les travaux de construction de cet important projet ont commencé à un rythme apprécié par tous les observateurs, jusqu'à ce que, l'entreprise italienne décide en novembre 2018 d'arrêter brusquement les travaux. A cette date, elle avait déjà consommé 113 milliards sur une enveloppe totale de 163 milliards. Il reste donc un solde de crédit non consommé de 50 milliards détenus par la banque italienne San Paolo. Au lieu d'utiliser cet argent pour achever le chantier, Piccini va réclamer au gouvernement, 28 milliards de Fcfa pour des travaux dits supplémentaires. Le gouvernement propose à l'entreprise italienne de relancer les travaux et lui donne 4 milliards de Fcfa pour produire de nouveaux décomptes et achever les travaux de construction du complexe d'Olembé. Pour l'Etat, l'avenant de 28 milliards exigé par la partie italienne sera audité à la fin des travaux et s'il est justifié, les paiements suivront. Piccini accepte les 4 milliards, mais refuse de relancer les travaux, poussant le ministre des Sports le Pr. Narcisse Mouelle Kombi à résilier son contrat le 30 novembre 2019.

C'est alors que Magil, société canadienne qui vient d'achever la réhabilitation du stade de la Réunification de Douala, propose d'achever la construction du complexe sportif d'Olembé dans les limites de l'enveloppe financière de Piccini. Mais le gouvernement introduit de nouvelles prestations ne figurant pas dans le contrat de base de Piccini dont la construction d'un hélicoptère. Le 3 janvier 2020, le gouvernement signe un contrat de 55 milliards avec Magil pour l'achèvement du complexe sportif d'Olembé. Le temps des négociations a certes été relativement long entre le gouvernement, Magil et les bailleurs de fonds dont la Standard Chartered Bank et la Bpi France. Les dites négociations ayant abouti, le président de la République a donc signé le décret 2020/100 du 16 février autorisant le ministre de l'Economie de signer la convention de crédit avec la Standard Chartered Bank de Londres et la Bpi France pour achever les travaux du complexe sportif d'Olembé. Les bailleurs de fonds apporteront 85% de ce montant le gouvernement 15%. Ce sont les fonds de contrepartie. Pour permettre la poursuite des travaux et en attendant la mise à disposition des financements extérieurs, le gouvernement mettra immédiatement sa contribution de 15% soit 7,5 milliards à la disposition de la société canadienne Magil. Il convient de noter que le contentieux en vue entre le gouvernement du Cameroun et Gruppo Piccini est tel que l'Etat du Cameroun ne saurait tolérer un renchérissement du coût des travaux d'achèvement du complexe sportif d'Olembé au risque de se voir accuser de concussion avec Magil.

**Source : La Nouvelle, Par Cyrille Tollo (Correspondance particulière)**